



SOLIDARITÉ UKRAINE

L'Ordre des géomètres-experts solidaire avec ses confrères géomètres ukrainiens

L'Ordre des géomètres-experts (OGE) va accompagner les géomètres ukrainiens réfugiés en France en centralisant leurs demandes d'emplois. Tous les géomètres-experts Français sont également appelés à accueillir un confrère ukrainien dans leur cabinet.

Les membres du Bureau du Conseil supérieur de l'OGE ont exprimé ce mardi 8 mars leur entière solidarité avec leurs confrères ukrainiens ainsi que leur préoccupation pour les populations affectées par l'attaque militaire lancée par la Russie le 24 février.

L'OGE se propose **d'organiser l'accompagnement des géomètres ukrainiens réfugiés en France en centralisant leurs demandes d'emplois sur le site internet de la profession :** <http://www.geometre-expert.fr>.

L'OGE demande également à tous ses membres de se mobiliser pour **accueillir, au sein de leurs cabinets, des confrères géomètres ou techniciens ukrainiens.**

Les relations entre géomètres-experts français et ukrainiens sont nombreuses, régulières et anciennes. L'Ordre des géomètres-experts (OGE) français et l'Ukrainian Society of Geodesy and Cartography sont membres du Comité de Liaison des Géomètres Européens (CLGE) qui regroupe les professionnels de 38 pays européens pour partager et représenter la profession.

« L'Ordre des géomètres-experts ne peut pas rester inactif face à ce conflit et va prendre sa part dans l'élan de solidarité envers les Ukrainiens, souligne Joseph Pascual, Président du Conseil supérieur. Notre action pour nos confrères ukrainiens avec qui nous sommes habitués à échanger et à travailler dans le cadre du CLGE est naturelle et reflète bien l'engagement de toute la profession pour répondre à tous les défis de notre société et pour un cadre de vie durablement en paix ».

Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert

1850 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

1150 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire

Une branche de 9 000 salariés structurée essentiellement en PME

76% des cabinets sont des sociétés

Une moyenne de 8 salariés / cabinet



Contact média :

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

Jean-Marie Vinas / Maxence Challut

M : +33 6 03 26 67 84 / +33 6 40 78 86 19

Mail : jeanmarie.vinas@ha-ha.fr / maxence.challut@ha-ha.fr

À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGÉ a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.